Déploiement des plateformes de rénovation énergétique en Deux-Sèvres



11 mars 2021











Objectifs nationaux de rénovation énergétique

- La rénovation énergétique des bâtiments est une priorité du Gouvernement :
- Objectif de 500 000 rénovations énergétiques de logements par an, rénovation de toutes les passoires thermiques d'ici 2025 soit 7 à 8 millions de logements



Massifier la rénovation Réorganiser le service public de conseil aux ménages

Service d'accompagnement de la rénovation énergétique

Structurer le parcours d'accompagnement des ménages sur le territoire

= missions d'information, conseils, accompagnement des ménages, réalisation d'audits énergétiques...

Créer une dynamique territoriale autour de la rénovation

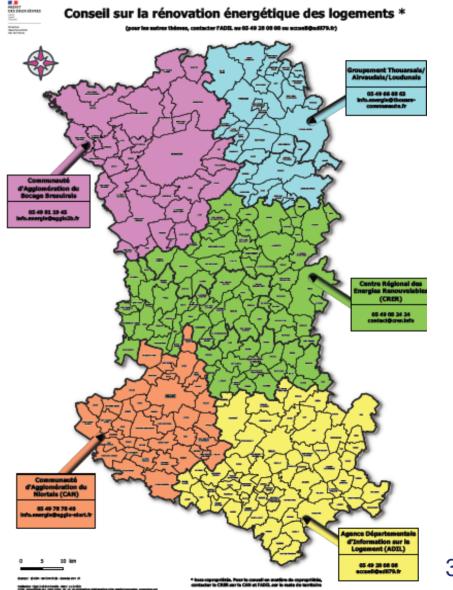
= mobilisation des professionnels et acteurs concernés et accompagnement de leur montée en compétence

Conseil au petit tertiaire

= mission de sensibilisation et conseil pour les commerces, bureaux, restaurants ...

Un site internet : www.faire.gouv.fr

Un numéro vert : 0 808 800 700



L'accompagnement de la rénovation énergétique sur le territoire de Niort Agglo à partir de 2021

Les objectifs du PCAET de Niort Agglo

Ambition du PCAET : Réduction de **22,5** % des consommations énergétiques d'ici 2030



Axe 3 du PCAET:

« vers une sobriété énergétique de l'habitat et des bâtiments à faible dépendance en énergie carbonée »



Action 3.1:

Renforcer la plateforme de la rénovation énergétique

Résultats attendus d'ici 2024 :

- Pérenniser la PTRE
- Réaliser 3000 chantiers de rénovation énergétique en 5 ans, permettant un gain énergétique de 20% en moyenne: 1,68 GWh économisé sur 6 ans

L'accompagnement de la rénovation énergétique sur le territoire de Niort Agglo à partir de 2021

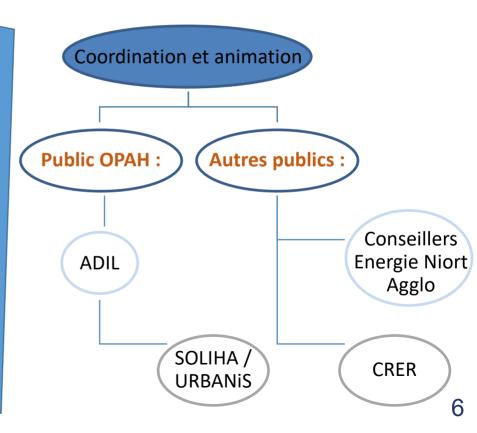
PARC RESIDENTIEL - Habitat individuel et copropriétés

- 63 203 logements, dont :
- 42 938 logements en habitat individuel
- Environ 7000 logements en copropriété
- 56% des maisons individuelles construites avant 1975 (Etiquette D)
- Consommation énergétique : 1 007 GWh/an (diag PCAET)

PETIT TERTIAIRE PRIVE

- près de 3 800 entreprises potentiellement concernées (10 salariés et moins - estimation par première approche statistique)
- Les commerces et les bureaux (en particulier assurances et mutuelles) concentrent 70% de la consommation énergétique du secteur tertiaire
- Consommation énergétique : 538 GWh/an (diag PCAET)





L'accompagnement de la rénovation énergétique sur le territoire de Niort Agglo à partir de 2021



| Cible | Moyens | Objectifs | Calendrier |
|--|---|---|--|
| Propriétaires ou locataires de : | 2 Conseillers Energie pour les logements individuels | 1200 à 1500 informations 1er niveau par an | Programme sur 3 ans : |
| - Logements individuels - Copropriétés hors Niort - Petites entreprises tertiaires | Marché de prestation pour les copropriétés, les entreprises, les audits énergétiques et prestations d'AMO et MOE (CRER) 0.3 ETP Cheffe de projet | 50 à 60 accompagnements rénovation globale par an 150 entreprises renseignées par an Bilan au 1^{er} mars 2021 (2 premiers mois d'activités): 432 personnes renseignées | Lancement de la mission des conseillers énergie : 1er février 2021 Lancement de la prestation marché CRER : 1er mars 2021 |

A propos du Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER)

- 1 association d'accompagnement pour la transition énergétique
- 4 services : information, sensibilisation, assistance technique, formation, expertise
- 1 objectif : faciliter l'action de rénovation
- Les secteurs bénéficiaires : habitat, entreprise et collectivités, tertiaire
- 1 centre de ressource exemplaire, construction du 1^{er} bâtiment passif à énergie positive (siège à la Crèche-79)
- 17 salariés



La plateforme de la rénovation énergétique de Sèvre et Gâtine

- un service public d'aide à la rénovation énergétique développé par les communautés de communes Parthenay-Gâtine, Haut Val de Sèvre et Val de Gâtine
- une animation de cette plate forme par le CRER avec un guichet unique pour un parcours complet d'accompagnement des particuliers et des petites entreprises
- des permanences tenues par les conseillers en énergie à Coulonges sur l'Autize, Champdeniers, Mazières en Gâtine, Parthenay, Ménigoute, Secondigny, Thénezay, la Crèche, Saint Maixent l'école



Les services proposés par la plateforme de la rénovation énergétique de Sèvre et Gâtine

Un service gratuit, neutre et indépendant pour :

- sur simple appel téléphonique, recevoir un 1^{er} conseil sur les aides financières, les dispositifs d'accompagnements, les solutions techniques de la rénovation énergétique pour l'habitat (isolation, chauffage)
- bénéficier d'un conseil personnalisé aux ménages avec la prise en compte des éléments constructifs du logement et des conditions de ressources du particulier
- disposer d'une assistance technique aux travaux pour les rénovations lourdes visant une performance énergétique élevée

Le dispositif de soutien aux copropriétés : un enjeu national

Loi ELAN du 23 novembre 2018

- améliorer la gestion des copropriétés et faciliter le traitement des copropriétés dégradées

Plan « Initiatives Copropriétés » (2,7 Md€ sur 10 ans) :

- intervention lourde sur les copropriétés en difficulté > 500 logements
- obligation d'enregistrement au registre national des copropriétés (depuis le 31/01/19)
- dispositifs Anah de veille et d'observation et d'accompagnement des copropriétés
- → Intégration d'un volet « copropriétés en difficulté » dans les opérations programmées d'amélioration de l'habitat

MaPrimeRénov' copropriétés

Depuis le 1 janvier 2021, aides MaPrimeRénov :

- aux copropriétés de plus de 15 ans et immatriculées au registre national des copropriétés
- octroyées aux syndics : 25 % du montant des travaux votés en assemblée générale
- avec possibilité d'abondement pour le traitement des passoires thermiques, ou au bénéfice des propriétaires dits « modestes » ou « très modestes »

Les particuliers peuvent en outre bénéficier d'aides MaPrimeRénov' pour les parties privatives

Aperçu des copropriétés en Deux-Sèvres

Plus de 1000 copropriétés en Deux-Sèvres, dont 463 immatriculées au registre national des copropriétés :

- représentant plus de 10 000 logements (5 % du parc)
 - → la moitié sont de très petites copropriétés (2 à 4 logements),
 - → 30 % de copropriétés présentent 10 à 100 logements

Des indices de fragilité :

- 58 % de copropriétés construites avant 1974
- un taux de vacance de 16 % (9 % sur l'ensemble du parc)
- → 35 % des copropriétés présenteraient des indices de fragilité

Repérage et études des copropriétés fragiles ou dégradées OPAH Communautaire 2018-2022

En 2019 : une étude de pré repérage sur le territoire de l'agglomération

En 2020:

- Lancement d'un dispositif de Veille et Observation des Copropriétés sur le territoire de Niort, permettant de mieux connaître les petites copropriétés de centre-ville (les identifier et connaître leur situation) et de veiller sur les plus grandes copropriétés qui sont en risque de décrochage. Durée de la mission : 3 ans
- Réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur deux copropriétés de Niort

En 2021:

- Nouvelle copropriété en étude, la « Résidence Plaisance » (120 logements)
- Mise en œuvre des stratégies d'accompagnement des copropriétés ayant fait l'objet d'une étude préopérationnelle
- Animation du VOC (repérage des secteurs à enjeux, caractérisation des besoins d'accompagnement)